

Affaire suivie par : AC ISNER  
Service Prévention des Risques  
Département Risques Accidentels  
Pôle Fonctionnel Risques Accidentels  
Tél. : 06 59 58 21 93  
Courriel : [anne-claude.isner@developpement-durable.gouv.fr](mailto:anne-claude.isner@developpement-durable.gouv.fr)  
réf chrono : 2022-

Besançon, le 13/07/2021

**NOTE à l'attention de l'UiD25 70 90  
Société VAILOG**

**Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale**

**Ref :** PJ02 et PJ09 du DAENV de juin 2022  
**P. J. :** Grille d'analyse de l'étude de dangers

L'UiD 25 70 90 a sollicité le 5 juillet 2022 l'appui du SPR sur le « risque incendie » dans le cadre de l'instruction de la Demande d'Autorisation Environnementale remise par à Fontaine (90) en juin 2022.

Ce DAENV s'inscrit dans le cadre d'un nouveau dépôt suite au 1<sup>er</sup> dossier déposé en 2019 .

L'analyse par SPR a porté sur 2 sujets :

- demandes de dérogation au sens de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 11 avril 2017
- identification des caractéristiques de l'entrepôt

par comparatif entre le dossier de 2019 et celui de 2022 compte-tenu des délais impartis

**1. Demandes de dérogation**

La précision écrite de la part de l'exploitant de la prise en compte de cet arrêté ministériel pour la création son entrepôt et par conséquent, sa conformité avec l'AMPG est nécessaire. Il

pourra indiquer qu'aucune disposition particulière nécessitant de demande de dérogation n'est à envisager, contrairement au dossier initial de 2019.

\* En 2019, les 5 demandes de dérogation ont porté sur l'article 5 de l'arrêté ministériel du 11 avril 2017 et sont les suivantes :

- Etude d'ingénierie incendie relative au désenfumage et à l'évacuation du personnel, en particulier de la zone de stockage en picktowers - *référéncée 19-002318e-ABO/ Amat réalisée par la société EFECTIS, daté du 28 octobre 2019 (indice de révision A) et ses révisions successives (indice de révision E) du 23 mars 2020) ;*
- Etude relative à la conception du système de sprinklage - *réalisée par la société AR-TELIA en 20 mars 2020, proposant la mise en œuvre de solutions de sprinklage de type ESFR dans l'ensemble des volumes de stockage de l'entrepôt (racks, picktowers, sous toiture et sous mezzanine) ;*
- Etude d'ingénierie incendie relative aux flux thermiques - *référéncée 19-002293-AMat réalisée par la société EFECTIS, daté du 24 octobre 2019 (indice de révision A) ;*
- Etude d'ingénierie incendie relative aux principes structuraux et les études de mode de ruine - *référéncée 19-002237-XDU réalisée par la société EFECTIS, daté du 18 octobre 2019 (indice de révision A) ;*
- Etude d'ingénierie de tenue au feu des dispositifs de stockage métallique du type picktowers, *référéncée 20-000676b-XDU en date du 23 mars 2020 (indice de révision B) réalisée par la société EFECTIS.*

L'arrêté ministériel du 11 avril 2017 sert de référentiel pour l'ensemble du dossier : l'exploitant transmet les références et l'analyse de la conformité au texte notamment par transmission d'un document spécifique d'une analyse de la conformité par rapport à cet arrêté.

\* En 2022, les pièces intitulées « *PJ02 - description procedes - moyens incendie\_BelfortDC1-Fontaine-juin 2022.pdf* », « *PJ09 - EDD\_BelfortDC1-Fontaine-juin 2022.pdf* » et « *PJ11\_courrier\_BelfortDC1-juin 2022.pdf* » ne font pas mention de demandes de dérogation à l'arrêté ministériel du 11 avril 2017.

Par rapport à 2019, l'exploitant ne joint pas de document d'analyse de conformité à l'AM du 11 avril 2017. Certes ce document ne constitue pas une pièce réglementaire mais il permet à l'exploitant de s'assurer du respect des dispositions réglementaires.

Les références à cet AM sont peu nombreuses et visent essentiellement les modalités de classement (PJ09), les documents de sécurité (consignes de sécurité, plan de défense incendie, etc – PJ09) et éloignement des zones de charges de batteries (PJ02).

## **2. Caractéristiques de l'entrepôt**

Les différentes caractéristiques de l'entrepôt sont les suivantes :

	<b>Dossier VAILOG 1 de 2019 (sur la base du CERFA – EDD non trouvée)</b>	<b>Dossier VAILOG 2 de 2022</b>
Volume total	829 471 m <sup>3</sup> Volume de stockage : 115 000 m <sup>3</sup>	985 000 m <sup>3</sup> Volume de stockage : 216 000 m <sup>3</sup>
Superficie au sol	70039 m <sup>2</sup> (52 168 en rack et 17 871 en picktower)	74 637,5 m <sup>2</sup> / 71 917,2 m <sup>2</sup> pour la partie stockage
Longueur	360 m	361,14 m
Largeur	145 m ou 160 m	202 m
Hauteur - de stockage - sous bac sous toiture - sous acrotère	14 m  17,40m	11,50 m (valeur variant de 11,20 à 13,40 max selon les PJ) 13,70 m 14,90 m
Quantité totale de stockage	40 250 tonnes	72 000 tonnes
<b>Cellule</b>		
Nombre de cellule	Pas de cellule Mezzanine, picktower et zone de préparation	- 11,2m6
Matières stockées au sens ICPE conduisant à Autorisation	Produit 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2.	Produit de type 1510, 1511, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2
Longueur	cf ci-dessus	101 m
Largeur	cf ci-dessus	116,6 m
Hauteur max de la cellule	cf ci-dessus	13,4 m
Surface de cellule	cf ci-dessus	11 995,3 m <sup>2</sup>
Volume de stockage	cf ci-dessus	36 000 m <sup>3</sup>
Quantité de stockage dans 1 cellule	cf ci-dessus	12 000 tonnes
Mode de stockage	Mezzanine Picktowers sur 5 niveaux	En rack : stockage sur 7 niveaux (RDC+) En masse : 2 hauteurs
Structure porteuse	Étude ingénierie : R90 – résistance améliorée	R60

Mur	REI 120	REI 120 pour les murs entre cellule Façade : bardage double peau
Portes	Non trouvé	EI 120
Toiture	T30-1	Broof T3
Surface de désenfumage	étude ingénierie spécifique	2 %
Cantonnement	écrans de cantonnement de 1,50 m de hauteur, surface = 1 042 m <sup>2</sup>	écrans de cantonnement de 1m de hauteur, en matériaux DH30, surface = 1 650 m <sup>2</sup>
Sprinklage	ESFR – étude ingénierie	ESFR
<b><i>Points divers</i></b>		
Batteries	2 zones de charges / batterie Li-ion	6 locaux de charge / batterie Li-ion

\*\*\*